



# Conseil Municipal

## Mercredi 13 avril 2016

### COMPTE-RENDU SUCCINT

Le mercredi 13 avril 2016 à 20h10, le Conseil municipal, légalement convoqué le 7 avril 2016, s'est réuni à l'Espace Senet, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël MANCEL, Maire.

Présidence : Monsieur Joël MANCEL, Maire

Monsieur Ludovic LEA, Conseiller municipal, pour les délibérations sur le vote des comptes administratifs – budget Ville, Assainissement et SPANC 2015.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian BOUTELOUP

Etaient présents :

Monsieur Joël MANCEL, Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE,  
Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Manuela MARIE,  
Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY,  
Monsieur Michel POIROT, Madame Elianor TAGNE,  
Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER,  
Monsieur Daniel CHANEL, Monsieur Michel VANDROUX,  
Madame Evelyne LEGROUX, Monsieur Jean-Pierre MAROTTE,  
Madame Marie-Claude LALEMANT, Madame Muriel DAUVERGNE,  
Madame Blandine BERJOT, Monsieur Ludovic LEA,  
Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Alain GELOT,  
Monsieur Philippe PAILLET, Madame Laurence DIJON,  
Madame Véronique LAVOCAT, Madame Sandrine PERRON-HARDY,  
Monsieur Jean-Charles CIZA, Madame Catherine SANGROUBER,  
Monsieur Jean RAFTON

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Jean-Sébastien SALIS a donné pouvoir à Madame Evelyne PUECHAVY  
Monsieur Léon JANUS, a donné pouvoir à Madame Christelle COLNAGHI  
Madame Isabelle WENGER-ARTZ a donné pouvoir à Monsieur Jean RAFTON  
Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT a donné pouvoir à Monsieur Ludovic LEA

Etaient absents :

Monsieur Franck PHILIPPE  
Madame Martine BERNELIN DA SILVA  
Monsieur Jean RAFTON pour la délibération 20160413DEL10  
Madame Isabelle WENGER-ARTZ pour la délibération 20160413DEL10

## **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

*Monsieur Christian BOUTELOUP est désigné secrétaire de séance, à l'unanimité des présents.*

---

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 17 février 2016.

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

1. Installation d'un conseiller municipal suite à une démission
2. Remplacement d'un élu démissionnaire au sein de deux commissions municipales et d'un syndicat
3. Approbation du compte administratif - budget ville 2015
4. Bilan du foncier bâti et/ou non bâti détenu par l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF)
5. Approbation du compte de gestion - budget ville 2015
6. Affectation du résultat - budget ville 2015
7. Adoption du budget primitif de la ville – 2016
8. Adoption des taux 2016 des trois taxes directes locales
9. Adoption de la subvention au centre communal d'action sociale 2016
10. Adoption des subventions aux associations locales
11. Approbation du compte administratif - budget assainissement 2015
12. Approbation du compte de gestion - budget assainissement 2015
13. Affectation du résultat - budget assainissement 2015
14. Adoption du budget primitif de l'assainissement – 2016
15. Approbation du compte administratif - budget SPANC 2015
16. Approbation du compte de gestion – budget SPANC 2015
17. Affectation du résultat - budget SPANC 2015
18. Adoption du budget primitif du SPANC – 2016
19. Désignation de deux membres au sein de la commission intercommunale des impôts directs
20. Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la ville de Triel-sur-Seine et le CCAS pour le renouvellement du marché d'assurances
21. Modification des tarifs du secteur de la vie éducative
22. Frais de scolarité pour l'année 2015-2016
23. Renouvellement de la zone d'aménagement différé (ZAD)
24. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le syndicat d'énergie des Yvelines (SEY)
25. Avenant n°2 à la convention relative à l'enfouissement des réseaux de télécommunication - avenue de Poissy et rue Paul Doumer – SIERTECC
26. Convention d'installation, gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique par la société ORANGE pour le raccordement des bâtiments communaux à Triel-sur-Seine
27. Convention entre l'Etat et la Commune de Triel-sur-Seine relative au raccordement d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SIAP)
28. Retrait de la commune de Bougival à la section fourrière du SIVOM
29. Autorisation pour solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie – travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées rue du Général Leclerc (phase 2) – année 2016

## **ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MERCREDI 17 FEVRIER 2016**

*Le procès-verbal de la séance du mercredi 17 février 2016 est adopté à l'unanimité des présents.*

---

### **COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT**

Décisions n°2016-18 à 2016-37

---

#### **2016 04 13 DEL 01: INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A UNE DEMISSION**

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

*Le Conseil municipal, après en avoir été informé, **PREND ACTE** de l'installation de Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT suivant sur la liste « Triel Demain » dont faisait partie Monsieur Pascal AGOSTINI lors des dernières élections municipales, en qualité de conseiller municipal.*

---

#### **2016 04 13 DEL 02 : REMPLACEMENT D'UN ELU DEMISSIONNAIRE AU SEIN DE DEUX COMMISSIONS MUNICIPALES ET D'UN SYNDICAT**

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **DESIGNE** Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT, du groupe Triel Demain comme membre de la Commission Aménagement urbain, Développement durable, Commerces, Transports et Stationnement,
- **DESIGNE** Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT, du groupe Triel Demain comme membre de la Commission Jeunesse et sport,
- **DESIGNE** Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT, en qualité de délégué suppléant au SIVUCOP.

---

#### **2016 04 13 DEL 03 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET VILLE 2015**

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

**Monsieur Ludovic LEA, Conseiller municipal, est élu Président de séance, à l'unanimité des présents, pour procéder à l'approbation du compte administratif 2015 du budget Ville, conformément à l'article L2121-14 du CGCT.**

**Monsieur le Maire quitte la salle à 20h49 avant le vote.**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 4 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI),*

- **APPROUVE** le compte administratif Ville 2015.

1. Section de fonctionnement :

- Le montant des dépenses est de : 12 114 787,47 €
- Le montant des recettes est de : 13 370 559,21 €

Cette section présente donc un résultat excédentaire de : 1 255 771,74 €

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
11	Charges à caractère général	2 643 655,20 €
12	Charges de personnel	6 776 087,62 €
14	Atténuations de produits	551 634,00 €
65	Charges de gestion courante	1 323 466,23€
66	Charges financières	220 839,36 €
67	Charges exceptionnelles	15 885,55 €
42	Opérations d'ordre	583 219.51 €
	<b>TOTAL</b>	<b>12 114 787,47 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Recettes</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
13	Atténuation de charges	212 451,16 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 304 989,17 €
73	Impôts et taxes	9 103 817,74 €
74	Dotations et participations	2 497 236,22 €
75	Autres produits de gestion courante	111 483,37 €
76	Produits financiers	19,45€

77	Produits exceptionnels	140 562,10 €
	<b>TOTAL</b>	<b>13 370 559,21 €</b>

2. Section d'investissement :

- Le montant des dépenses est de : 2 374 996,13 €
- Le montant des recettes est de : 2 831 112,54 €

Cette section présente donc un résultat excédentaire de : 456 116,41 €

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	512 778,50 €
20	Immobilisations incorporelles	110 621,97 €
204	Subventions d'équipement versées	280 601,22 €
21	Immobilisations corporelles	1 470 994,44 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 374 996,13 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>Recettes</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	485 228,60 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 667 472,43 €
13	Subventions d'investissement	25 192,00 €
23	Immobilisations en cours	70 000,00 €
40	Opérations d'ordre	583 219,51 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 831 112,54 €</b>

---

**2016 04 13 DEL 04 : BILAN DU FONCIER BATI ET/OU NON BATI DETENU PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE (EPFIF)**

**RAPPORTEUR : Monsieur POIROT**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 23 voix pour et 8 abstentions** (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON),

- **APPROUVE** le bilan du foncier bâti et/ou non bâti détenu par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France.

---

## 2016 04 13 DEL 05 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET VILLE 2015

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 27 voix pour et 4 abstentions** (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI),

- **APPROUVE** le Compte de Gestion Ville 2015.

---

## 2016 04 13 DEL 06 : AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET VILLE 2015

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 27 voix pour et 4 abstentions** (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI),

- **ADOPTE** l'affectation du résultat ville 2015 comme ci-dessous.

Section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2015 :	+ 1 255 771,74 €
Résultat antérieur reporté :	1 603 052,31 €
Résultat cumulé au 31/12/2015 :	2 858 824,05 €

Section d'investissement :

Excédent de l'exercice 2015 :	+ 456 116,41 €
Résultat antérieur reporté :	- 217 138,17 €
Résultat cumulé au 31/12/2015 :	+ 238 978,24 €
Balance des restes à réaliser :	- 305 452,06 €

La somme est à affecter en recettes de fonctionnement à l'article R002 – solde de fonctionnement reporté – du budget primitif 2016 pour 2 792 350,23 €. Le complément soit 66 473,82 €, sera versé à l'article 1068 – excédent de fonctionnement capitalisés du budget primitif 2016 pour combler le déficit de la section d'investissement.

## 2016 04 13 DEL 07 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE – 2016

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 6 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Philippe PAILLET, Monsieur Alain GELOT),*

- **ADOpte** le budget primitif ville 2016 qui s'équilibre à 15 287 318,68 € en section de fonctionnement et à 4 035 310,53 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	2 852 421,99 €
012	Charges de personnel	7 088 378,00 €
014	Atténuations de produits	963 960,99 €
65	Charges de gestion courante	899 452,00 €
66	Charges financières	208 373,23 €
67	Charges exceptionnelles	16 500,00 €
022	Dépenses imprévues	600 000,00 €
023	Virement de la section d'investissement	2 143 669,70 €
042	Opérations d'ordre	514 562,77 €
	<b>TOTAL</b>	<b>15 287 318,68 €</b>

FONCTIONNEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 340 100,00 €
73	Impôts et taxes	9 020 232,00 €
74	Dotations et participations	1 939 773,00 €
75	Autres produits de gestion courante	115 348,45 €
013	Atténuation de charges	79 500,00 €
76	Produits financiers	15,00 €
002	Résultat reporté	2 792 350,23 €
	<b>TOTAL</b>	<b>15 287 318,68 €</b>

INVESTISSEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
20	Immobilisations incorporelles	163 988,00 €
204	Subventions d'équipement versées	264 651,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 260 219,47 €
16	Emprunts et dettes assimilées	541 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	500 000,00 €
	Restes à réaliser	305 452,06 €
	<b>TOTAL</b>	<b>4 035 310,53 €</b>

INVESTISSEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
13	Immobilisations incorporelles	7 000,00 €
10	Dot. Fonds divers et réserves	300 000,00 €

1068	Excédent de fonctionnement	66 473,82 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	1 000,00 €
024	Produit des cessions d'immobilisation	263 626,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 143 669,70 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	514 562,77 €
041	Opérations patrimoniales	500 000,00 €
001	Solde d'exécution positif reporté	238 978,24 €
	<b>TOTAL</b>	<b>4 035 310,53 €</b>

---

**2016 04 13 DEL 08 : ADOPTION DES TAUX 2016 DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES**

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **ADOPTE** les taux d'imposition 2016 suivants :

	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Taxe d'habitation	18,24%	18.24%
Taxe foncière	20,32%	20.32%
Taxe foncière non bâti	109,32%	109.32%

---

**2016 04 13 DEL 09 : ADOPTION DE LA SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 2016**

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **ADOPTE** la subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000,00 € attribuée au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2016.

---

**2016 04 13 DEL 10 : ADOPTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES**

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **ADOPTE** les subventions aux associations 2016 telles qu'elles figurent ci-dessous.

<b>Nom</b>	<b>Subvention 2016 en euros</b>
2 Rives Volley ball	100,00
Académie Peintres de la vallée de la Seine APVS	400,00
Aéro Club val de Seine	50,00
AET Amitié Européenne	1 500,00
AIPE	672,00
Alegria Capoeira	310,00
APCCT Ass Philatélique et Cartophile du Canton de Triel	200,00
APCT amicale du pers com	9 500,00
APEL Notre Dame	366,00
ART de l'Icône et la Peinture sur Bois AIPB	100,00
Association sportive les chatelaines	594,00
Avenir de Triel	5 000,00
Badminton Club de Triel	900,00
Bien Vivre à l'Hautil	350,00
CDU-RDS Comité des usagers de la rive droite de la Seine	130,00
CENTRE ASTRONOMIQUE DES YVELINES Observatoire de Triel	400,00
Centre de karaté Français	150,00
CLIC Triel	600,00
Club de langues du canton	200,00
Club d'échec de Triel	100,00
Compagnons du tour de main	300,00
Ecole des Tréteaux	1 500,00
Entente Cycliste Vernouillet-Verneuil-Triel	1 500,00
Entente Triel-Villennes Basket	700,00
FNACA fed nat des anciens combattants d'Algérie	800,00
Judo Club de Triel	2 100,00
Koregrafik	400,00
Le Nautille Val de Seine Plongée	200,00
Les Peintres de Triel et son canton	500,00
Music en Seine	1 200,00
Musique pour tous	100,00
Musiques en Val de Seine	100,00
OCCE Claudel élémentaire	810,00
OCCE Claudel maternelle	1 008,00
OCCE Hautil	192,00
OCCE Hublins	5 644,00
OCCE Jean de la Fontaine élémentaire	2 954,00
OCCE Jean de la Fontaine maternelle	960,00
OCCE les Chatelaines	2 148,00
OCCE René Pion	1 404,00
OCE Jules Verne	1 326,00
PEEP	511,00

<b>Nom</b>	<b>Subvention 2016 en euros</b>
Pétanq'Club de Triel	200,00
Poisson d'Avril	700,00
Rugby Club de Triel	9 000,00
RUN EN SEINE 78	500,00
ScrapATriel	100,00
Si ça vous chante	600,00
Ski Nautique Club de Triel	450,00
Société Octave Mirbeau	100,00
Tennis club de Triel	1 400,00
TGT	100,00
TGV	400,00
Théâtre et Culture (Comédiens de la Tour)	950,00
Triel A.C. Football	6 800,00
Triel Amitié Loisirs (TAL)	600,00
Triel Auto Rétro	100,00
Triel Escrime	750,00
Triel Handball Club	2 500,00
Triel mémoire et histoire	700,00
Triel Rando Nature	50,00
Triel Tennis de Table	1 600,00
UFC Val de Seine	200,00
UNC (Union Nationale des Combattants)	1 000,00
USEP Jean de la fontaine élémentaire	369,00
Vernouillet Athlétisme	150,00
Vivre et l'écrire en Yvelines	200,00
VO2 Rives de la Seine	350,00
Vocalises	100,00
Yacht club de Triel	80,00
Yogarmonie	50,00

**2016 04 13 DEL 11 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET  
ASSAINISSEMENT 2015.**

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

**Monsieur Ludovic LEA, Conseiller municipal, est élu Président de séance, à l'unanimité des présents, pour procéder à l'approbation du compte administratif 2015 du budget Assainissement, conformément à l'article L2121-14 du CGCT.**

**Monsieur le Maire quitte la salle à 21h44 avant le vote.**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **APPROUVE** le compte administratif Assainissement 2015.

1. Section d'exploitation :

- Le montant des dépenses est de : 301 145,01 €
- Le montant des recettes est de : 422 429,72 €

Cette section présente donc un résultat excédentaire de : 121 284,71 €

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
11	Charges à caractère général	41 375,75 €
66	Charges financières	56 877,60 €
42	Opérations d'ordre	202 891,66 €
	<b>TOTAL</b>	<b>301 145,01 €</b>

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>		
<b>Recettes</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	392 320,46 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 109,26 €
	<b>TOTAL</b>	<b>422 429,72 €</b>

2. Section d'investissement :

- Le montant des dépenses est de : 853 551,13 €
- Le montant des recettes est de : 630 508,02 €

Cette section présente donc un résultat déficitaire de : 223 043,11 €

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	98 736,68 €
20	Immobilisations incorporelles	62 247,64 €
23	Immobilisations en cours	662 457,55 €
40	Opération d'ordre de transferts entre sections	30 109,26 €
	<b>TOTAL</b>	<b>853 551,13 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers	43 544,00 €
106	Réserves	373 059,36 €
13	Subventions d'investissement	11 013,00 €
40	Opérations d'ordre	202 891,66 €
	<b>TOTAL</b>	<b>630 508,02 €</b>

---

**2016 04 13 DEL 12 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ASSAINISSEMENT 2015**

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **APPROUVE** le compte de gestion assainissement 2015.

---

**2016 04 13 DEL 13 : AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET ASSAINISSEMENT 2015**

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **ADOpte** l'affectation du résultat Assainissement 2015 comme ci-dessous.

**Section d'exploitation :**

Excédent de l'exercice 2015 :	+ 121 284,71 €
Résultat antérieur reporté :	+ 108 776,47 €
Résultat cumulé au 31/12/2015 :	+ 230 061,18 €

**Section d'investissement :**

Déficit de l'exercice 2015 :	- 223 043,11 €
Résultat antérieur reporté :	+ 82 680,25 €
Résultat cumulé au 31/12/2015 :	- 140 362,86 €
Balance des restes à réaliser :	- 25 949,87 €

La somme est à affecter en recettes à l'article R002 – solde d'exploitation reporté – du budget primitif 2016 pour 63 748,45 €. Le complément soit 166 312,73 €, sera versé à l'article 1068 – excédent d'exploitation capitalisés du budget primitif 2016 pour combler le déficit de la section d'investissement.

## 2016 04 13 DEL 14 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT – 2016

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **ADOpte** le budget primitif assainissement 2016 qui s'équilibre à 633 577,69 € en section d'exploitation et à 2 081 765,94 € en section d'investissement.

EXPLOITATION		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	66 000,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	450 000,00 €
66	Charges financières	53 829,24 €
67	Charges exceptionnelles	63 748,45 e
	<b>TOTAL</b>	<b>633 577,69 €</b>

EXPLOITATION		
Recettes	Désignation	Montant
70	Ventes de produits fabriqués	569 829,24 €
002	Résultat reporté	63 748,45 €
	<b>TOTAL</b>	<b>633 577,69 €</b>

INVESTISSEMENT		
Dépenses	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	99 818,17 €
45	Opérations pour le compte de tiers	1 581 556,04 €
001	Résultat reporté	140 362,86 €
	Restes à réaliser	260 028,87 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 081 765,94 €</b>

INVESTISSEMENT		
Recettes	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	166 312,73 €
16	Emprunts et dettes assimilées	99 818,17 €
45	Opérations pour le compte de tiers	1 581 556,04 €
	Restes à réaliser	234 079,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 081 765,94 €</b>

**2016 04 13 DEL 15 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET SPANC 2015.**

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

**Monsieur Ludovic LEA, Conseiller municipal, est élu Président de séance, à l'unanimité des présents, pour procéder à l'approbation du compte administratif 2015 du budget SPANC, conformément à l'article L2121-14 du CGCT.**

**Monsieur le Maire quitte la salle à 21h53 avant le vote.**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 4 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI),*

- **APPROUVE** le compte administratif SPANC 2015.

1- Section d'exploitation :

- Le montant des dépenses est de : 35 860,00 €
- Le montant des recettes est de : 48 392,40 €

Cette section présente donc un résultat excédentaire de : 12 532,40 €

<b>EXPLOITATION</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	35 860,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>35 860,00 €</b>

<b>EXPLOITATION</b>		
<b>Recettes</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
70	Vente produits fabriqués, prestations	38 763,40 €
74	Subventions d'exploitation	9 629,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>48 392,40 €</b>

2- Section d'investissement :

- Le montant des dépenses est de : 0,00 €
- Le montant des recettes est de : 0,00 €

Cette section présente donc un résultat de : 0,00 €

## 2016 04 13 DEL 16 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET SPANC 2015.

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour et 4 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI),*

- **APPROUVE** le compte de gestion SPANC 2015.

---

## 2016 04 13 DEL 17 : AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET SPANC 2015.

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour et 4 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI),*

- **ADOpte** l'affectation du résultat SPANC 2015 comme ci-dessous.

### Section d'exploitation :

Excédent de l'exercice 2015 :	+ 12 532,40 €
Résultat antérieur reporté :	- 11 374,00 €
Résultat cumulé au 31/12/2015 :	+ 1 158,40 €

### Section d'investissement :

Déficit de l'exercice 2015 :	0,00 €
Résultat antérieur reporté :	0,00 €
Résultat cumulé au 31/12/2015 :	0,00 €
Balance des restes à réaliser :	0,00 €

La somme est à affecter en recette à l'article R002 – solde d'exploitation reporté – du budget primitif 2016 pour 1 158,40 €.

---

## 2016 04 13 DEL 18 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU SPANC – 2016

**RAPPORTEUR : Madame Elianor TAGNE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 4 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI) et 4 voix contre (Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON),*

- **ADOpte** le budget primitif SPANC 2016 qui s'équilibre à 138 333,90 € en section d'exploitation.

EXPLOITATION		
Dépenses	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	68 587,75 €
65	Autres charges de gestion courantes	68 587,75 €
67	Charges exceptionnelles	1 158,40 €
	<b>TOTAL</b>	<b>138 333,90 €</b>

EXPLOITATION		
Recettes	Désignation	Montant
70	Ventes de produits fabriqués	137 175,50 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 158,40 €
	<b>TOTAL</b>	<b>138 333,90 €</b>

---

**2016 04 13 DEL 19 : DESIGNATION DE DEUX MEMBRES AU SEIN DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **DESIGNE** Monsieur Bernard DAUVERGNE en qualité de commissaire titulaire et Monsieur Daniel BIGET en qualité de commissaire suppléant.

---

**2016 04 13 DEL 20 : CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE TRIEL-SUR-SEINE ET LE CCAS POUR LE RENOUELEMENT DU MARCHE D'ASSURANCES**

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes ci-annexée établie entre la ville de Triel-sur-Seine et le CCAS en vue de la passation du marché public d'assurances pour la période 2017-2020,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant, étant précisé qu'au terme de la consultation menée et de l'attribution du marché afférent par la commission d'appel d'offre, Monsieur le Maire détient une délégation du conseil municipal pour signer le contrat à venir.

---

**2016 04 13 DEL 21 : MODIFICATION DES TARIFS DU SECTEUR DE LA VIE EDUCATIVE**

**RAPPORTEUR : Madame Frédérique BROCHOT-MAHER**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 23 voix pour et 8 voix contre** (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON),

- **APPROUVE** la modification des tarifs du secteur de la vie éducative à compter du 6 juillet 2016.

**ACCUEIL DE LOISIRS  
DEMI-JOURNEE AVEC REPAS**

	Tarifs actuels		Tarifs après augmentation	
	Enfants Inscrits	Enfants non-inscrits	Enfants Inscrits	Enfants non-inscrits
A	6,91 €	13,82 €	7,05 €	14,10 €
B	8,05 €	16,10 €	8,21 €	16,42 €
C	9,21 €	18,42 €	9,39 €	18,78 €
D	10,35 €	20,70 €	10,56 €	21,12 €
E	11,51 €	23,02 €	11,74 €	23,48 €
F	12,66 €	25,32 €	12,91 €	25,82 €
HC	16,11 €	32,22 €	16,43 €	32,86 €

**ACCUEILS DE LOISIRS  
JOURNEE COMPLETE**

	Tarifs actuels			Tarifs après augmentation		
	Journée	Absence ou annulation	Journée-panier repas fourni	Journée	Absence ou annulation	Journée - panier repas fourni
A	9,77 €	4,89 €	8,55 €	9,96 €	4,98 €	8,72 €
B	11,39 €	5,70 €	9,97 €	11,62 €	5,81 €	10,17 €
C	13,02 €	6,51 €	11,40 €	13,28 €	6,64 €	11,63 €
D	14,65 €	7,33 €	12,83 €	14,94 €	7,47 €	13,08 €
E	16,28 €	8,14 €	14,25 €	16,60 €	8,30 €	14,53 €
F	17,90 €	8,95 €	15,67 €	18,26 €	9,13 €	15,99 €
HC	22,79 €	11,40 €	19,95 €	23,24 €	11,62€	20,35 €

### ACCUEILS PERISCOLAIRES MATERNELS

	Tarifs actuels			Tarifs après augmentation		
	Accueil du Matin	Accueil du Soir	Accueil journée (matin et soir)	Accueil du Matin	Accueil du Soir	Accueil journée (matin et soir)
A	2,48 €	2,77 €	3,65 €	2,53 €	2,83 €	3,72 €
B	2,89 €	3,23 €	4,26 €	2,95 €	3,29 €	4,35 €
C	3,30 €	3,70 €	4,87 €	3,37 €	3,77 €	4,97 €
D	3,72 €	4,16 €	5,48 €	3,79 €	4,24 €	5,59 €
E	4,13 €	4,62 €	6,09 €	4,21 €	4,71 €	6,21 €
F	4,54 €	5,08 €	6,70 €	4,63 €	5,18 €	6,83 €
HC	5,78 €	6,47 €	8,53 €	5,90 €	6,60 €	8,70 €

### ACCUEILS PERISCOLAIRES ELEMENTAIRES

	Tarifs actuels			Tarifs après augmentation		
	Accueil du Matin	Etude	Accueil du soir	Accueil du Matin	Etude	Accueil du soir
A	2,48 €	1,94 €	0,83 €	<b>2,53 €</b>	<b>1,98 €</b>	<b>0,85 €</b>
B	2,89 €	2,27 €	0,96 €	<b>2,95 €</b>	<b>2,32 €</b>	<b>0,98 €</b>
C	3,30 €	2,58 €	1,12 €	<b>3,37 €</b>	<b>2,63 €</b>	<b>1,14 €</b>
D	3,72 €	2,91 €	1,25 €	<b>3,79 €</b>	<b>2,97 €</b>	<b>1,28 €</b>
E	4,13 €	3,23 €	1,39 €	<b>4,21 €</b>	<b>3,29 €</b>	<b>1,42 €</b>
F	4,54 €	3,56 €	1,52 €	<b>4,63 €</b>	<b>3,63 €</b>	<b>1,55 €</b>
HC	5,78 €	4,53 €	1,94 €	<b>5,90 €</b>	<b>4,62 €</b>	<b>1,98 €</b>

### RESTAURATION

	Tarifs actuels				
	Repas selon le profil	Repas enfant non inscrit	Repas supplémentaires	Repas enfant allergique	repas enfant allergique non inscrit
A	2,44 €	4,88 €	3,44 €	1,22 €	2,44 €
B	2,84 €	5,68 €	3,84 €	1,42 €	2,84 €

C	3,24 €	6,48 €	4,24 €	1,62 €	3,24 €
D	3,64 €	7,28 €	4,64 €	1,82 €	3,64 €
E	4,05 €	8,10 €	5,05 €	2,03 €	4,05 €
F	4,46 €	8,92 €	5,46 €	2,23 €	4,46 €
HC	5,67 €	11,34 €	6,67 €	2,84 €	5,67 €

### RESTAURATION

Tarifs après augmentation					
	Repas selon le profil	Repas enfant non inscrit (double tarif)	Repas supplémentaires (majoration d'un euro)	Repas enfant allergique	repas enfant allergique non inscrit
A	2,48 €	4,96 €	3,48 €	1,24 €	2,48 €
B	2,90 €	5,80 €	3,90 €	1,45 €	2,90 €
C	3,30 €	6,60 €	4,30 €	1,65 €	3,30 €
D	3,72 €	7,44 €	4,72 €	1,86 €	3,72 €
E	4,14 €	8,28 €	5,14 €	2,07 €	4,14 €
F	4,54€	9,08 €	5,54 €	2,27 €	4,54 €
HC	5,78 €	11,56 €	6,78 €	2,89 €	5,78 €

### PENALITES DE RETARD

Pour les parents qui sont en retard pour venir chercher les enfants, les tarifs de pénalités restent inchangés, il est proposé de maintenir les mêmes pénalités :

PENALITES DE RETARD	TARIFS
1 <sup>er</sup> retard	10 euros
2 <sup>e</sup> retard	20 euros
3 <sup>e</sup> retard	30 euros

### FRAIS DE DOSSIER POUR IMPAYES

Toute facture émise par la ville liée aux différentes prestations municipales, qui n'est pas réglée dans les délais impartis, à savoir un mois et demi après la date d'échéance, fait l'objet de l'émission d'un titre de paiement auprès du Trésor Public. Cette opération sera facturée **10 euros**.

## 2016 04 13 DEL 22 : FRAIS DE SCOLARITE POUR L'ANNEE 2015-2016

**RAPPORTEUR : Madame Frédérique BROCHOT-MAHER**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **MAINTIENT** la participation financière des communes comme suit :
    - Maternelle : 973 €
    - Élémentaire : 488 €
- 

## 2016 04 13 DEL 23 : RENOUELEMENT DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE (ZAD)

**RAPPORTEUR : Monsieur Michel POIROT**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au renouvellement de la zone d'aménagement différé créée par arrêté préfectoral n°08-232/DDD du 23/12/08 dans les limites du périmètre, tel que défini sur le plan au 1/15.000e ci-annexé.  
Conformément à l'article L.212-2 du code de l'urbanisme, le titulaire du droit de préemption a la faculté d'exercer ce droit pendant une durée de six ans renouvelable, à compter de la publication de l'acte qui renouvelle la zone.
- 

## 2016 04 13 DEL 24 : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL COORDONNE PAR LE SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES (SEY)

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **DÉCIDE** d'adhérer au groupement de commandes d'achat de gaz naturel du Syndicat d'Énergie des Yvelines ci-annexé.
- **APPROUVE** l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **APPROUVE** la participation financière (calculée suivant la formule définie dans l'acte constitutif susvisé) aux frais de fonctionnement du groupement de commandes et d'imputer ces dépenses sur le budget de l'exercice correspondant,
- **DONNE MANDAT** au Président du Syndicat d'Énergie des Yvelines pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la commune de TRIEL SUR SEINE sera partie prenante,

- **DÉCIDE** de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune de TRIEL SUR SEINE est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés.
- 

**2016 04 13 DEL 25 : AVENANT N°2 A LA CONVENTION RELATIVE A L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION - AVENUE DE POISSY ET RUE PAUL DOUMER - SIERTECC**

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 4 abstentions (Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON) et 4 voix contre (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI),*

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention relative à l'enfouissement des réseaux de télécommunication avenue de Poissy et rue Paul Doumer en vue de réaliser les travaux sur le réseau télécommunication et sur le réseau vidéocommunication pour un montant total de quatre-vingt-quatre mille cent quarante-huit euros et quatre-vingt-treize centimes TTC (84.148,93 € TTC).
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents administratifs et financiers qui s'y rapportent.
- 

**2016 04 13 DEL 26 : CONVENTION D'INSTALLATION, GESTION, ENTRETIEN ET REMPLACEMENT DE LIGNES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE PAR LA SOCIETE ORANGE POUR LE RACCORDEMENT DES BATIMENTS COMMUNAUX A TRIEL-SUR-SEINE**

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le Maire à*

- **SIGNER** la convention d'installation, gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique par la société ORANGE pour le raccordement des bâtiments communaux à Triel-sur-Seine
- 

**2016 04 13 DEL 27 : CONVENTION CONCLUE ENTRE L'ETAT ET LA COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE RELATIVE AU RACCORDEMENT D'UNE SIRENE ETATIQUE AU SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS (SAIP)**

**RAPPORTEUR : Monsieur Christian BOUTELOUP**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le Maire à :*

- **SIGNER** avec l'Etat la convention pour le raccordement de la sirène située sur le bâtiment de l'Hôtel de ville au système d'alerte et d'information des populations (SAIP).
- 

**2016 04 13 DEL 28 : RETRAIT DE LA COMMUNE DE BOUGIVAL A LA SECTION FOURRIERE DU SIVOM**

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **EMET** un avis favorable à la demande de retrait de la commune de Bougival à la section fourrière du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM).
- 

**2016 04 13 DEL 29 : AUTORISATION POUR SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE – TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'EAUX USEES RUE DU GENERAL LECLERC (PHASE 2) – ANNEE 2016**

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-François BOUTOILLE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,*

- **RAPPORTE** la délibération 20160217DEL10 du 17 février 2016,
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées rue du Général Leclerc.
- 

**La séance est levée à 23h37.**

**Le Maire**

  
**Joël MANCEL**

